

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU BUGEY (SCoT)

Mardi 24 février 2015, Conférence-débat sur l'eau

*L'eau, quels enjeux pour notre projet de territoire ?*



Cartographie E.A.U. - PROSCOT

## Communauté de communes du Valromey

15 communes – 4 202 habitants

## Communauté de communes du Plateau d'Hauteville

8 communes – 6 489 habitants

## Communauté de communes Bugey Sud

41 communes – 29 414 habitants

## Le SCoT et l'eau

Le SCoT est un document d'urbanisme qui a pour objet d'organiser de manière cohérente notre territoire et construire notre avenir au cours des 15-20 prochaines années.

Dans la construction de ce projet, la thématique de l'eau apparaît comme essentielle et transversale : il s'agit de **concilier notre développement** avec la **protection de l'environnement**, la préservation d'une **ressource en eau suffisante** pour répondre aux besoins de demain (en **quantité** et en **qualité**), et la valorisation des activités basées sur l'eau, facteurs d'**attractivité** pour notre territoire.

## Pourquoi une conférence-débat ?

La conférence-débat s'est tenue le mardi 24 février 2015, à l'Intégral de Belley. La thématique de l'eau étant très large, l'objectif de cet événement était de **partager les connaissances et les enjeux** (hydrogéologiques, politiques, stratégiques, urbanistiques, opérationnels, environnementaux etc.) afin de donner à chacun un socle de savoirs commun et des points de repères qui nous permettront d'aller plus loin dans nos travaux et réflexions à venir.

Pour cela, de nombreux professionnels et experts sont intervenus :

- > **Elus**
- > **Universitaire / chercheur**
- > **Experts bureau d'études**
- > Services et structures porteurs de **contrat de milieux** sur le périmètre du SCoT – mais également voisins du SCoT
- > **Partenaires institutionnels** : services de l'Etat, Agence régionale de Santé, Conseil général
- > **Partenaires opérationnels** : Compagnie Nationale du Rhône, Réserve du Marais de Lavours, Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes

Le succès de cette conférence (environ 120 personnes ont participé à la demi-journée) démontre l'intérêt partagé tant de la part des élus, des techniciens et experts, mais également de la population sur la question de l'eau. Au-delà, des connaissances, il était question d'échanges de points de vues, de partages d'expérience et de débats.

# Les messages clés et les temps forts

## Introduction



Cyrille Guerin (*adjoint à la commune de Belley en charge de l'urbanisme*) et Mireille Charmont-Munet (*présidente du SCOT Bugey*)

- > L'eau est un moyen d'affirmer le Bugey face aux territoires voisins (**facteur d'identité**) : il s'agit d'un élément **structurant de nos paysages**.
- > Enjeu autour du **maillage des ressources** et de l'**interconnexion** (sécurisation) pour le territoire.
- > La réglementation à venir laisse entrevoir, au-delà du suivi de la qualité des eaux, la prise en compte de la notion de **quantité d'eau disponible** pour pouvoir accueillir de nouveaux habitants.

## Le changement climatique et l'avenir de la ressource en eau

Jean-Paul Bravard (*professeur émérite et chercheur à l'université Lumière Lyon-2*)

- > **Changement climatique** : diminution des ressources en eau (augmentation des températures de +2,5°C à + 7,5°C et baisse des précipitations).
- > En Rhône-Alpes, et dans les Alpes occidentales en particulier, **l'enneigement devrait diminuer en hiver** (moins d'accumulation de neige). En parallèle, le **risque de crues** devrait augmenter à l'automne et en hiver (augmentation des précipitations) tandis que le risque de **sécheresse** sera plus grand en été.
- > Impact direct sur le **niveau du Rhône** et par conséquent sur les lacs Léman et du Bourget, mais également sur les **cours d'eau et marais dépendants** (quelles conséquences sur la réserve du Marais de Lavours et sur le niveau de la nappe stratégique des marais de Lavours et de Chautagne ?).



### Débat

- > Notre **modèle de développement** doit-il être remis en question (*diminution attendue de la ressource en eau issue du Rhône du fait du changement climatique*) ?
- > Des **conflits d'usage** seront possibles : la **solidarité entre territoires** et le **partage de la ressource** devront être pris en compte par les élus
- > *Quels impacts de ces changements sur nos paysages ?*

## La politique de l'eau et les enjeux pour le territoire

Sandrine Antunes (*chargée de mission SCOT du Bugey*)

- > Passage d'une politique sanitaire à une politique basée sur le **respect du fonctionnement des cours d'eau** à partir des années 1960.
- > Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) : moyen d'atteindre **l'objectif de bon état des eaux superficielles et souterraines en 2015** fixé par les instances communautaires en 2000.
- > Nouveau SDAGE 2016-2021 en cours d'élaboration.

Didier Delzor (*spécialiste Environnement – cabinet E.A.U.*)

- > Enjeu du territoire : le **milieu karstique** dont le fonctionnement est mal connu aujourd'hui.
- > Les **4 captages structurants** (Cerveyrieu-Artemare, Brens, Prémeyzel, Cressin) alimentent 70% de la population du territoire.
- > **Faible rendement des réseaux** (fuites).
- > Aujourd'hui, pas d'inquiétudes particulières sur l'adaptation de nos ressources en eau aux besoins.

# Les messages clés et les temps forts

## Les outils opérationnels de gestion sur le territoire...

**Florent Pellizzaro** (*chargé de mission Syndicat intercommunal du bassin versant de l'ALBARINE*)

**Catherine Vert** (*chargée de mission gestion des milieux aquatiques Communauté de communes Bugey Sud*)

**Michel Poncet** (*président du Syndicat mixte du bassin versant du SERAN*)

> **Albarine** : actions dans l'actuel contrat de rivière liées à la restauration hydromorphologique du cours d'eau suites aux nombreux aménagements faits par l'homme.

> **Furans et Gland** : mise en place d'un outil différent du contrat de rivière qui intègre des programmes de mesures. Ces mesures intègrent notamment un travail sur la qualité (étude hydromorphologique, accompagnement des communes pour la suppression des produits phytosanitaires), sur la quantité (étude sur les usages) et sur la valorisation des milieux aquatiques.

> **Séran** : Plusieurs études en cours, sur les flux et le circuit de l'eau (qui montre qu'il y a un exutoire dans la nappe de Cerveyrieu-Artemare), étude sur les volumes prélevables. L'Arvière est en cours de classement pour le label « Rivière sauvage ».

## ... et dans les territoires voisins

**Sylvie Duplan** (*directrice du Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords*)

**Hervé Fauvain** (*chef de projet environnement et eau au Grand Genève*)

> Trois enjeux qui ont initiés la réflexion pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Arve : la qualité des eaux, le risque inondation et les enjeux de valorisation touristique et d'assainissement. Le SAGE s'est imposé car le territoire était en fort dynamisme démographique avec une croissance de l'urbanisation non contrôlée.

> Exemple du SCOT du Pays Rochois qui a pris en compte dans le DOO la nécessité de **respecter les espaces morphologiques des cours d'eau** et qui en a fait une préconisation.



## La table ronde

> **Mireille Charmont-Munet** (*maire d'Artemare et présidente du SCOT Bugey*)

> **Josette Paillard** (*Direction Départementale des Territoires de l'Ain*)

> **Sylvie Eymard** (*Agence Régionale de Santé, Antenne de l'Ain*)

> **Benjamin Bulle** (*Conseil Général de l'Ain*)

> **Françoise Abadie et Mélanie Lajara** (*Compagnie Nationale du Rhône, Belley*)

> **Géraldine Garnier** (*Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes*)

> **Fabrice Darinot** (*réserve naturelle nationale du Marais de Lavours*)



# Les messages clés et les temps forts



## Synthèse de la table-ronde

### Eau et valorisation du territoire

- > La CNR constitue un **support de valorisation territoriale** pour les collectivités : soutien à la maison du marais de Lavours, développement touristique et pédagogie, mise en valeur (via Rhône, restauration de îlons).
- > Maison du marais de Lavours : des pistes de valorisation touristique existent, par exemple un sentier mode doux entre la gare de Culoz et la réserve de Lavours.

### Ressource en eau et exploitation des ressources du sous-sol

- > Les **projets de carrières** sur les sites de Belmont-Luthézieu (massif du Fierloz) et Arbignieu-Peyzieu inquiètent fortement quant à leur impact sur l'alimentation en eau potable du territoire (proximité des captages de Cerveyrieu-Artemare et Brens).
- > Enjeu de **connaissance du karst** : l'exploitation des ressources du sous-sol à proximité des captages présente un risque de **conflit entre des intérêts collectifs** différents. Dans ce contexte : **le principe de précaution** ne doit-il pas s'appliquer ?
- > Le SCoT doit permettre de trouver **l'équilibre entre le développement du territoire et la préservation des ressources**. La protection de certains secteurs à enjeux peut être envisagée de ce point de vue mais elle n'est possible qu'au cas par cas (le SCOT ne peut pas imposer une interdiction générale).
- > Les **documents d'urbanisme** des communes (PLU, carte communale) doivent intégrer pleinement la protection des ressources en eau. Les communes doivent investir pour l'eau potable et pas uniquement pour l'assainissement.

### Alimentation et ressources en eau potable

- > Alerte sur la doctrine visant à supprimer totalement l'alimentation des **sources karstiques** par souci de sécurisation de la ressource : les collectivités n'auront pas les moyens financiers de mettre en place un maillage complet à partir des puits structurants.
- > Il existe néanmoins une réelle nécessité à mailler tous le territoire pour **lutter contre le risque de pollution** et être en capacité d'y faire face.
- > Alerte concernant le **captage de Cressin**, identifié jusqu'à présent comme l'un des 4 puits structurants du territoire, qui ne serait pas viable dans le temps d'après une étude menée spécifiquement sur le sujet.
- > Le rendement actuel moyen du réseau (65%) est faible et en deçà de la moyenne constatée sur d'autres territoires. L'amélioration de 5% de ce rendement permettrait d'assurer la quantité d'eau nécessaire pour accueillir un développement démographique équivalent à **5 500 habitants**. Néanmoins, pour atteindre cette amélioration de 5%, de lourds investissements seraient nécessaires.
- > Enjeu autour de la pédagogie à avoir auprès de la population sur l'économie de la ressource en eau (**limiter la consommation**).

## Les étapes à venir...

### suivre le SCoT du Bugey



**Octobre 2014 - mars 2015**

*Diagnostic et état initial de l'environnement*



**Avril - mai 2015**

*Démarche prospective et scénarii*



**Mai - septembre 2015**

*Projet d'Aménagement et de Développement Durables*



**Octobre 2015 - juin 2016**

*Document d'Orientation et d'Objectifs*



**Septembre 2016 - avril 2017**

*Consultations, enquête publique et approbation*

Contact  
SCoT

Sandrine Antunes – Chargée de mission SCoT  
Syndicat mixte du SCoT Bugey  
Tél. : 04 79 81 40 82 – mail : [scotbugey@paysdubugey.fr](mailto:scotbugey@paysdubugey.fr)

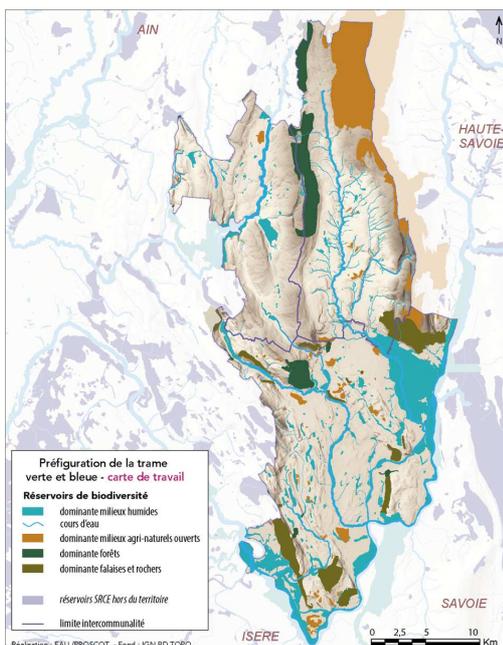
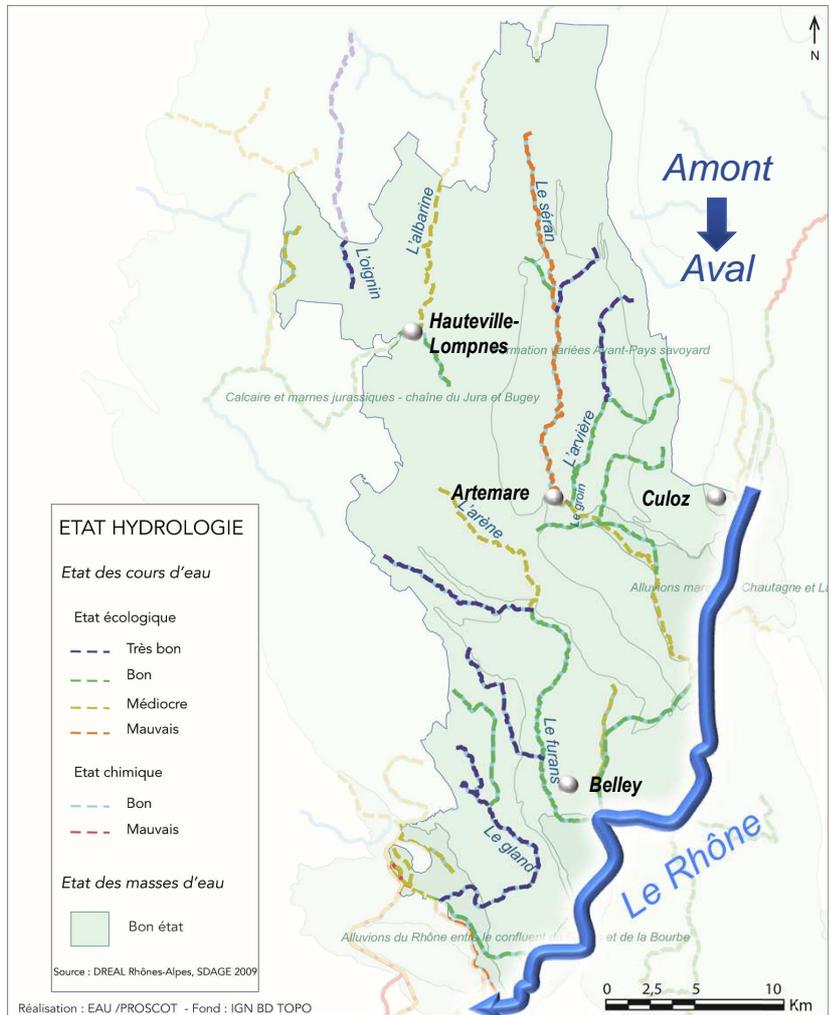
# Synthèse des enjeux de l'eau sur notre territoire

## Fonctionnement de la ressource en eau

- > Des **nappes souterraines de grande capacité et à fort potentiel** : la nappe de « Chautagne & Lavours », stratégique pour l'alimentation en eau potable à l'échelle régionale.
- > Des liens forts entre les eaux de surfaces et souterraines, renforcés par un **Karst mal connu**.
- > Un contexte qui rend le milieu **vulnérable** (transport des pollutions, aléas débits de rivières).

## Etat de la ressource en eau

- > Des eaux souterraines en bon état quantitatif et qualitatif, mais avec un enjeu **d'assurer une réalimentation équilibrée**, notamment pour la « nappe Chautagne & Lavours ».
- > Des cours d'eau globalement de **bonne qualité**.
- > Des enjeux de **restauration de la morphologie** suite aux aménagements réalisés sur les courts d'eau qui perturbent la vie aquatique.
- > Des **pollutions localisées** liées à l'assainissement et à l'élevage



## Les zones humides

- > Constituent des espaces d'une **grande richesse écologique** et **essentiels au fonctionnement du cycle de l'eau** : régulation des eaux de surfaces, limitation de la dispersion des pollutions dans les cours d'eau et les nappes d'eaux souterraines...
- > Elles se concentrent dans le bassin du Sérán et dans la moitié sud du territoire : bassins du Furans, du Gland, du Rhône.
- > Les réserves naturelles du Marais du Lavours et du Haut-Rhône français, les marais de Vaux... : des **zones humides emblématiques accueillant des activités culturelles, de loisirs et touristiques**.

# Synthèse des enjeux de l'eau sur notre territoire

## L'alimentation en eau potable

### > 4 captages structurants

- Cerveyrieu-Artemare
- Brens
- Prémeyzel
- Cressin (Cressin-Rochefort) – l'avenir de ce captage semble remis en cause par les études du SIE

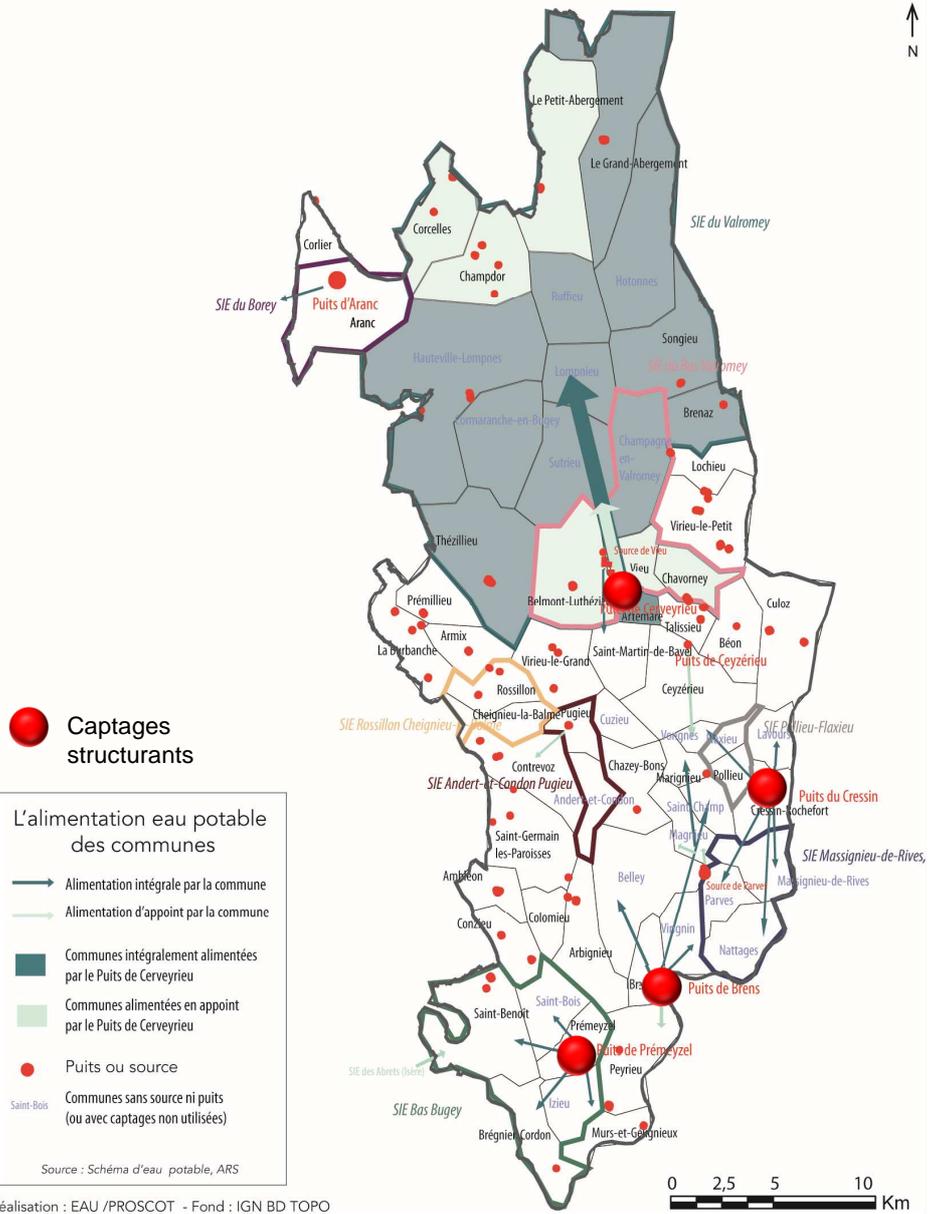
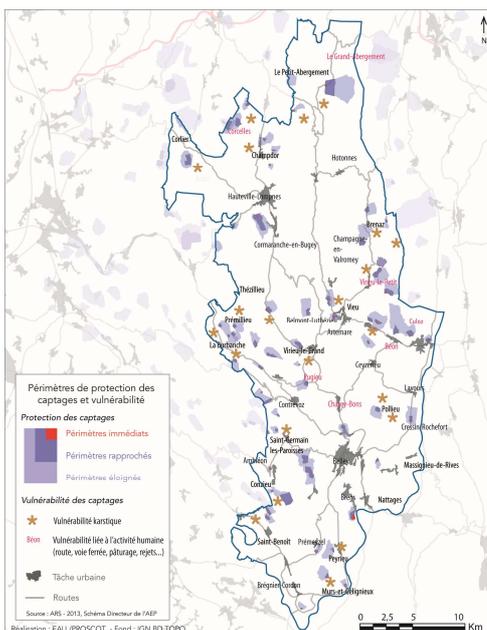
qui alimentent en totalité près de la moitié des communes du SCOT.

> Près de 80 puits ou sources, notamment karstiques, permettent d'alimenter les autres communes.

Les sources karstiques sont plus difficiles à protéger, donc potentiellement davantage vulnérables au risque de pollution.

> Pas d'interconnexion existante entre les captages structurants.

> Une gestion impliquant de nombreux acteurs (8 syndicats intercommunaux qui couvrent la moitié des communes, le reste étant en gestion communale directe).



## Le potentiel en eau potable

> Un faible rendement constaté des réseaux d'alimentation (fuite) : perspectives d'optimisation de la ressource sous réserve de réalisation de travaux.

> Un potentiel mobilisable pour l'avenir important : le Schéma Directeur Alimentation en Eau Potable (SDAEP) des communes de l'est du département de l'Ain identifie une possibilité de multiplier par 3,5 la capacité d'exploitation des captages structurants (Cette évaluation nécessite d'être actualisée aux vues des nouvelles hypothèses concernant le puit de Cressin)

> La nappe de « Chautagne & Lavours » qui présente un potentiel à long terme.